

15.04.2020

Il faut agir immédiatement : la réduction volontaire de la production doit être activée maintenant

Les producteurs de lait de toute l'UE réclament la mise en œuvre immédiate de cet important instrument de gestion de crise

Bruxelles, le 15 avril 2020 : Le secteur laitier s'enfoncé inexorablement dans la crise. Comme la demande en lait et produits laitiers s'est effondrée en raison de la crise du coronavirus, les volumes produits ne peuvent plus être absorbés.

« La baisse de la demande doit être suivie temporairement d'une réduction de l'offre afin de remédier au dangereux déséquilibre du marché, souligne le président de l'European Milk Board, Erwin Schöpges. « C'est pourquoi les producteurs de lait demandent au Commissaire européen à l'Agriculture, M. Janusz Wojciechowski d'activer un programme de réduction volontaire de la production. » Comme l'explique M. Schöpges, les prix des produits laitiers ainsi que d'autres indicateurs de marché sont actuellement en chute libre et la fin n'est pas encore en vue. Les effets, eux, sont déjà terribles pour les éleveurs laitiers. « Des prix en chute libre, du lait déversé – si nous ne luttons pas contre cette tendance au moyen d'une réduction volontaire et coordonnée de la production, le crash sera brutal dans toute l'Europe », explique Sieta van Keimpema, vice-présidente de l'EMB, pour souligner l'importance de réagir immédiatement à la crise. « C'est une très bonne chose que nous ayons dans l'UE un instrument de gestion de crise qui s'est déjà révélé très efficace par le passé. C'est le moment de l'activer », poursuit Mme van Keimpema.

Comment sera employé l'instrument de gestion de crise ?

Les producteurs de lait entendent prendre la responsabilité de leur secteur et réduire la production de lait de manière coordonnée par le biais de l'UE. Pour cela, il faut que la Commission européenne active pour quelques mois un programme de réduction des volumes. Les producteurs qui réduiraient leur production par rapport à la même période de l'année précédente se verraient verser un bonus par kilogramme de lait non produit. On garantit ainsi qu'ils puissent supporter financièrement la baisse de leur production. Pendant la phase de réduction temporaire, les autres producteurs ne doivent pas pouvoir augmenter leur production ; celle-ci doit donc être plafonnée. Sinon, cela irait à l'encontre des réductions consenties par leurs collègues.

Cette mesure permettrait de réduire considérablement la pression énorme qui s'exerce actuellement sur les producteurs de lait, mais aussi sur l'industrie de transformation.

Qu'est-ce qui ne permet pas d'endiguer les crises ?

Dans la situation actuelle, ce serait une erreur de miser sur le stockage privé ou sur l'intervention – c'est-à-dire le stockage ou le rachat par l'État de beurre ou de lait en poudre. En effet, ces produits stockés, pour lesquels il n'y a pas de demande, ne soulagent pas le marché et ne font, au contraire, qu'intensifier la pression à laquelle il est soumis. Ce qu'il faut, c'est éviter de produire ces volumes excédentaires et c'est à cela que sert une réduction volontaire de la production.

Toutefois, si elle n'est pas mise en œuvre immédiatement, une réduction obligatoire de la production sera très bientôt nécessaire dans toute l'UE. Tous les producteurs de lait devraient alors réduire leur production de quelques pour cent.

« Nous voyons qu'il peut toujours y avoir des événements imprévus », dit Erwin Schöpges. « A l'échelle de l'UE, nous avons toutefois la possibilité de réagir de manière véritablement conjointe, coordonnée et constructive à certaines de ces évolutions. Cette crise du lait, qui approche à grands pas, est un aléa que nous sommes capables de surmonter au niveau européen. Nous, les producteurs, y sommes prêts et nous demandons à la Commission européenne de prendre cette responsabilité avec nous. Ensemble, mettons en œuvre cet instrument de réduction volontaire de la production pour éviter de nous enfoncer encore plus dans la crise ! »

Contacts :

Erwin Schöpges – président de l'EMB (FR, DE, NL) : +32 (0)497 904 547

Sieta van Keimpema – vice-présidente de l'EMB (NL, EN, DE) : +31 (0)612 16 80 00

Silvia Däberitz – directrice de l'EMB (FR, DE, EN) : +32 (0)2 808 1936

Vanessa Langer – contact presse de l'EMB (FR, EN, DE) : +32 (0)2 808 1935

[<<< back](#)